



Fermeture d'une SARL avec dettes

Par **quadplussympa**, le **30/09/2009** à **09:34**

Bonjour,
Je suis gérante à 50 % d'une SARL. Je voudrai fermer définitivement cette société pour manque d'activité.
Que dois je faire?
Par quoi dois je commencer??? A savoir que cette société a des dettes, pas élevées mais en a.
En vous remerciant par avance.
Dans l'attente, sincères salutations
Sandra

Par **wmapon**, le **16/10/2009** à **09:39**

Dans ce cas il faut convoquer une assemblée extraordinaire des associés pour décider de la dissolution de votre SARL. Les dettes doivent être réparties entre tous les associés à hauteur de la participation de chacun au capital. Vous ne pouvez pas décider seul de la dissolution sous prétexte que vous détenez 50% du capital.